

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Déroulement globalement satisfaisant de la fête du Sacrifice.

02/12/2009

Les premiers résultats des contrôles effectués par l'AFSCA lors de la fête du Sacrifice ces 27 et 28 novembre 2009 laissent augurer d'une application généralement correcte de la législation par les opérateurs sur les sites d'abattage.

Sur les quelque 25.850 animaux abattus (en augmentation de 20% par rapport à 08) suivant le rite musulman dans les 79 sites temporaires agréés par l'AFSCA, une vingtaine d'infractions ont été constatées. Il s'agissait d'absence ou de présence épisodique du vétérinaire désigné par l'opérateur, de méconnaissance en matière de déchets à risque et d'hygiène, de défaut d'identification des animaux, ou de non respect des règles en matière de transport et de bien-être animal. De plus, 143 abattages clandestins ont été sanctionnés.

Parallèlement, 16.000 animaux ont été abattus rituellement pour cette occasion dans les abattoirs agréés.

La politique de communication pratiquée par l'AFSCA à l'occasion de cet événement porte donc ses fruits : une grande partie des fidèles de la fête de l'Aïd sont de plus en plus conscients de leurs devoirs par rapport à la législation.

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65
Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93

F.A.V.V.
Food Safety Center – Kruidtuinlaan 55
1000 Brussel
Tel. 02 211 82 11

Meldpunt voor de consumenten :
Tel. 0800 13 550
Fax 0800 24 177

<http://www.favv.be>



A.F.S.C.A.
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique
1000 Bruxelles
Tel. 02 211 82 11

Point de contact pour les consommateurs :
Tel. 0800 13 550
Fax 0800 24 177

<http://www.afsca.be>